

MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2024

Date de convocation : 01/10/2024

Date d'affichage : 01/10/2024

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-quatre, le sept octobre, à vingt heures trente,
Présents : 8 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en
Pouvoir : 1 séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 9 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme MUREAU Nicole, M. PETIBON Jacky,
M. LEPILLIEZ Philippe, M. DELAUNAY Fabien, Mme BEGOUIN Gaëlle, Mme GANDRILLE Christine,
M. ALBERT Alexandre

Etaient excusés : Mme GALET Florence (a donné pouvoir à Mme GANDRILLE Christine)
M. DRUGEON Francis, M. SERVANT Dimitri, M. de CHAMPS Hubert, M. DELETANG Grégory

Etaient absentes : Mme BEAUMARD Angélique, Mme DESCORMIERS Cindy

Madame MUREAU Nicole a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2024-10-063

7.5. Finances - subventions

Attribution d'une subvention à l'association des Parents d'Élèves de LA CHAPELLE-SUR-LOIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande de subvention a été formulée par l'association des parents d'élèves de LA CHAPELLE-SUR-LOIRE présidée par Madame GERVAIS Cindy, afin de financer en partie le spectacle de Noël des enfants de l'école.

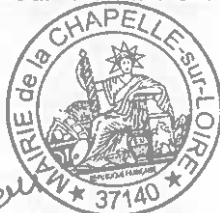
Le Maire propose de verser à ladite association une subvention d'un montant de 375 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention à l'APE de LA CHAPELLE-SUR-LOIRE d'un montant de 375 euros (TROIS CENT SOIXANTE QUINZE EUROS)

- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024

Pour extrait certifié conforme,



La secrétaire,

MUREAU Nicole

Le Maire,

GUIGNARD Paul